

au sommaire

- Les séjours de remise en forme : un nouveau marché pour les établissements thermaux
- Un impact économique non négligeable

ce qu'il faut

REtenir

→ Chaque année, une centaine d'établissements thermaux en France accueillent plus de 500 000 curistes.

En 2005, Amnéville était la 7^{ème} station de France en terme de fréquentation avec plus de 14 600 curistes. Cependant, une légère baisse des séjours en cure est à noter depuis quelques années sur l'ensemble du territoire français.

Les retombées économiques pour chaque station sont importantes. En effet, l'activité thermique en 2005, a représenté dans le bassin plus de 4 000 emplois directs et indirects, et plus de 22 millions d'euros de chiffre d'affaires.



Les séjours de remise en forme : un nouveau marché pour les établissements thermaux

Avec plus de 500 000 curistes par an sur l'ensemble du territoire français, les cures thermales séduisent par leur caractère naturel et par leur efficacité prouvée dans le traitement de certaines maladies.

Sur les 105 stations thermales françaises, trois sont situées en Lorraine : Amnéville, Contrexéville et Vittel.

Amnéville se positionne à la 7^{ème} place en terme de fréquentation des assurés sociaux pour l'année 2005. Depuis 1995, la fréquentation de la station thermale d'Amnéville n'a cessé d'augmenter, passant de 11 814 curistes en 1995 à 14 602 curistes en 2005, soit une hausse de plus de 23%.

En 2005, Contrexéville et Vittel ont accueilli près de 3 800 curistes pour 68 000 journées de cure.

Pour l'Alsace, les curistes se répartissent entre les stations de Niederbronn-les-Bains, Morsbronn-les-Bains et Sultz-les-Bains. En 2005, Niederbronn et Morsbronn ont accueilli près de 6 000 curistes pour 107 000 jours de cure.

On constate une légère régression du nombre de visiteurs des stations thermales au cours des dernières années, tant au niveau national qu'au niveau du bassin Rhin-Meuse. La station thermale Contrexéville a connu, entre 2003 et 2005, la diminution la plus importante en nombre de curistes (-44,6%).

Cependant, l'activité des stations thermales reste en plein essor puisque, depuis quelques années, les établissements proposent des prestations de remise en forme, permettant ainsi d'attirer une nouvelle clientèle.

Vittel est d'ailleurs la station qui accueille le plus de personnes pour des séjours de bien-être (massages, soins corporels, etc.), avec plus de 12 000 journées en 2004. Elle représente ainsi près de 4 % de la fréquentation nationale.

Amnéville, quant à elle, s'est dotée de deux centres de thermoludisme : le centre Thermapolis et la Villa Pompéi (ouvert en 2004). En 2006, le centre Thermapolis a été fortement fréquenté avec plus de 434 000 visiteurs.

Nombre de visiteurs des stations thermales

	Cures 18 jours assurés sociaux					
	Nombre de curistes				Nombre de journées en 2004	Nombre de journées en 2005
	2003	2004	2005	évolution 2003/2005		
Amnéville	14 550	14 163	14 602	0,36%	254 934	262 836
Contréville	1 047	570	580	-44,60%	10 260	10 440
Morsbronn-les-bains	3 452	3 391	3 457	0,14%	61 038	62 226
Niederbronn-les-bains	2 528	2 382	2 499	-1,15%	42 510	44 900
Vittel	3 701	3 345	3 217	-13,08%	60 210	57 906
Total du bassin	25 278	23 851	24 355	-3,65%	428 952	438 308
Total France	546 618	509 424	504 560	-7,69%	9 150 462	9 051 715
Part du bassin	4,62%	4,68%	4,83%	-	4,69%	4,84%

Un impact économique non négligeable

Il convient de distinguer les retombées économiques directes des retombées indirectes liées aux services annexes des stations tels que les hébergements, les commerces et services, les transports locaux, les activités touristiques, etc.

Comme toute activité de soins, la cure thermique mobilise un personnel nombreux et compétent et génère dans le bassin Rhin-Meuse près de 400 emplois directs et 3 700 emplois indirects.

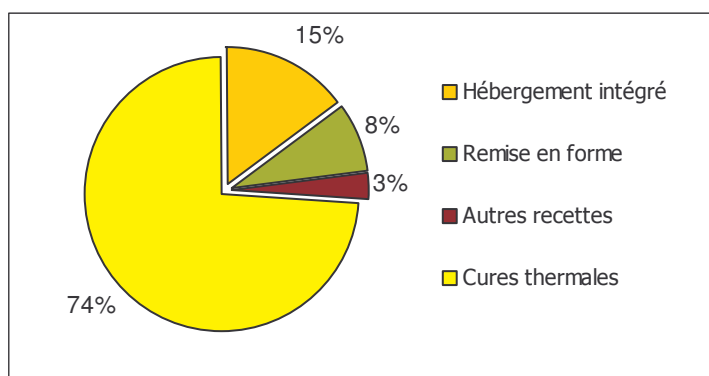
Le chiffre d'affaires des cures thermales, en 2005, représente pour les établissements une recette de plus de 22 millions d'euros, soit 500 euros en moyenne par curiste.

Pour la majorité des établissements en France, et notamment les plus importants, les cures thermales représentent 60% à 100% du chiffre d'affaires.

Comme le montre le graphique, les cures thermales remboursées correspondent à 74% du chiffre d'affaires des établissements, le reste étant constitué par l'hébergement intégré (15%), les séjours de remise en forme (8%) et les recettes diverses (3%).

L'impact économique pour les stations thermales du bassin n'est pas négligeable. Par exemple, de nombreuses activités touristiques se développent autour des thermes comme par exemple à Amnéville (parc zoologique, casino, hôtels, restaurants, etc.) et à Vittel (Club Med), ce qui leur permet de ne pas subir les fluctuations saisonnières.

Ventilation du chiffre d'affaires des établissements en 2004

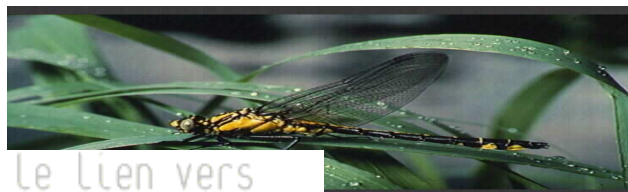


Sources

Conseil National des Exploitants Thermaux, Syndicat des Etablissements Thermaux des Landes, AERM, service Redevances

Contact

Sophie Nicolai
Economiste / SEPA / AERM
nicolai@eau-rhin-meuse.fr



Le lien vers L'ENVIRONNEMENT

Les stations thermales par leur activité ont un impact quantitatif sur l'eau par le biais de leur prélèvement dans les nappes d'eau.

Prélèvements d'eau pour les stations thermales en milliers de m³

	Amnéville	Contrexéville	Morsbronn-les-bains	Niederbronn-les-bains	Vittel
2000	275	119	252	NR	192
2001	233	114	282	NR	199
2002	302	126	268	NR	205
2003	300	122	254	NR	223
2004	258	98	207	44	189
2005	149*	100	224	35	241

NR : non redevable

Les prélèvements d'eau de source réalisés par les stations thermales sont relativement stables sur la période 2000-2002. En revanche, à partir de 2003 on observe une diminution de ces derniers excepté pour la station de Vittel dont les prélèvements affichent une nette progression en 2005. Pour l'année 2005, les 5 stations thermales ont prélevé près de 750 milliers de m³ d'eau.

Redevances de prélèvement des stations thermales en €

	2004	2005
Amnéville	13 122	7 722
Contrexéville	5 086	5 187
Morsbronn-les-bains	1 055	1 179
Niederbronn-les-bains	225	0
Vittel	9 800	12 503

L'agence de l'eau Rhin-Meuse perçoit des redevances de prélèvement sur la ressource en eau auprès des stations thermales, proportionnelles aux volumes d'eau qu'elles prélèvent. Ainsi, 26 000 € de redevances de prélèvement ont été perçus pour l'activité 2005, dont près de la moitié auprès de la station Vittel. La station Niederbronn-les-bains, quant à elle, n'a payé aucune redevance pour cette année (car les volumes prélevés sont inférieurs au seuil fixé pour les redevances).

* données provenant uniquement des Thermes et n'incluant plus la Villa Pompéï et le Thermapolis.